



Guide des fonctions de négociation de La Neo Bourse Aequitas Inc.

Table des matières

1 HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT	5
2 INTRODUCTION	6
3 COORDONNÉES	6
4 APERÇU	7
4.1 INSTRUMENTS DE NÉGOCIATION	7
4.1.1 Registre transparent.....	7
4.1.2 Registre NEO Book ^{MC}	8
4.1.3 Registre opaque	8
4.1.4 Registre d'application.....	8
4.2 HEURES D'OUVERTURE.....	8
4.2.1 Registre transparent.....	8
4.2.2 Registre NEO Book ^{MC}	8
4.2.3 Registre d'application.....	8
4.3 TITRES NÉGOCIÉS.....	9
4.4 CLASSIFICATION DES ID DE NÉGOCIATEUR	9
4.4.1 ID NEO Trader ^{MC} classés en tant que clients de détail	9
4.4.2 ID de négociateur sensible à la latence	9
5 NÉGOCIATION DANS LE REGISTRE TRANSPARENT	11
5.1 NÉGOCIATION CONTINUE	11
5.1.1 Affichage des cours	11
5.1.2 Lots irréguliers et unités mixtes	11
6 NÉGOCIATION DANS LE REGISTRE NEO BOOK.....	12
6.1 NÉGOCIATION CONTINUE	12
6.1.1 Affichage des cours	12
6.1.2 Priorité selon le facteur quantité-délai	13
6.1.3 Dos d'âne.....	14
7 IMPRESSION DES NÉGOCIATIONS DANS LE REGISTRE D'APPLICATION.....	14
8 TYPES D'ORDRE ET MODIFICATEURS.....	15
8.1 ORDRE AU MARCHÉ.....	15
8.2 ORDRE À COURS LIMITÉ	15
8.3 ORDRES DE DURÉE - MODIFICATEURS.....	16
8.3.1 Ordre d'exécuter ou d'annuler.....	16
8.3.2 Ordre exécuter sinon annuler	16
8.3.3 Ordre valable pour la journée	16
8.3.4 Ordre valable jusqu'à une heure donnée	16
8.3.5 Heures normales seulement	16
8.4 AUTRES MODIFICATEURS D'ORDRE	16
8.4.1 Ordres iceberg	16
8.4.2 Unité mixte	16
8.4.3 Lot irrégulier	17
8.5 MODIFICATEURS D'ORDRES FONCTIONNELS	17
8.5.1 Attribués et anonymes	17
8.5.2 Ordre à traitement imposé	17
8.5.3 Passif seulement – modification du cours	17

8.5.4	Passif seulement – annulation.....	17
8.5.5	Protection et modification du cours.....	17
8.5.6	Protection et annulation	17
8.5.7	Prévention de l'autonégociation.....	18
8.5.8	Cours médian fixé	18
8.5.9	Ordre de contournement	18
8.5.10	Vente à découvert	18
8.6	TYPES D'APPLICATIONS	19
8.6.1	Application de contournement.....	19
8.6.2	Application nationale	19
8.6.3	Application intérieure.....	19
8.6.4	Application de base	19
8.6.5	Application conditionnelle.....	19
8.6.6	Application à prix moyen pondéré en fonction du volume	19
9	MÉCANISME INTELLIGENT D'ACHEMINEMENT DES ORDRES	20
9.1	APERÇU	20
9.2	ÉPARPILLEMENT RAPIDE.....	20
9.3	CYCLE PAR COURS ET D'ÉPARPILLEMENT.....	20
9.4	NORMALISATION DU TEMPS D'ATTENTE.....	20
9.5	ORDRES DIRIGÉS.....	20
9.6	SERVICE DE JITNEY AUTOMATISÉ	20
10	PROGRAMME DE TENEUR DE MARCHÉ DÉSIGNÉ (TMD)	21
10.1	APERÇU	21
10.2	OBLIGATIONS DES TMD	21
10.3	AVANTAGES DES TMD	22
11	AUTRES FONCTIONS	23
11.1	COUPE-CIRCUITS	23
11.2	ANNULATION EN CAS DE DÉCONNEXION.....	23
11.3	UNITÉS DE NÉGOCIATION STANDARD.....	23
11.4	ÉCHELONS DE COURS DE NÉGOCIATION STANDARD	24
11.5	CATÉGORIES DE TITRES.....	24

1 Historique des versions du document

Date	Commentaires / Type de révision
2015/04/17	Version de lancement

2 Introduction

Le présent document contient une description des fonctionnalités offertes par La Neo Bourse Aequitas en date du lancement¹ et sera mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles fonctions seront disponibles et revu au moins une fois par année. Tous les mots et les phrases se rapportant à des aspects et éléments précis qui sont utilisés sont définis dans les Politiques de négociation de La Neo Bourse Aequitas (les « Politiques de négociation »); toutefois, dans le cas d'une divergence entre le présent document et les Politiques de négociation, les Politiques de négociation s'appliqueront.

3 Coordonnées

Les services de négociation ainsi que l'équipe de gestion des comptes de Neo sont les deux principaux points de contact pour tout ce qui a trait aux solutions de négociation. Communiquez avec les services liés à la négociation pour toute demande d'assistance et l'équipe de gestion des comptes pour tout ce qui a trait à nos produits et services.

COORDONNÉES	TÉLÉPHONE	COURRIEL
<u>Services liés à la négociation</u>	<u>416 933-5950</u>	NEOTradingServices@aequin.com
<u>Gestion des comptes</u>	<u>416 933-5955</u>	NEOTradingSales@aequin.com

Le soutien aux services liés à la négociation est disponible du lundi au vendredi comme suit :

- Soutien à la production : De 6 h à 17 h 30 (HNE)
- Soutien à l'EEG : De 9 h à 17 h (HNE)

¹ Le lancement sera fait en deux phases. Depuis le lancement initial le 27 mars 2015, du soutien est offert pour la négociation de titres inscrits à la TSX ainsi qu'à la Bourse de croissance TSX; suivront ensuite les titres inscrits à La Neo Bourse Aequitas au milieu de 2015. Le présent document contient les fonctions disponibles pour la première phase et sera mis à jour pour couvrir la deuxième phase, une fois que les fonctions seront disponibles.

4 Aperçu

Instruments de négociation

4.1.1 Registre transparent

Le registre transparent fait passer l'investisseur à long terme avant tout en donnant la priorité aux ordres des NEO Trader^{MC} plutôt qu'à ceux désignés comme provenant de « négociateurs sensibles à la latence ». Cela fournit l'occasion d'interagir avec des liquidités fiables tout en offrant une structure de coûts favorable pour les courtiers des investisseurs à long terme.

4.1.2 Registre NEO Book^{MC}

Le registre NEO Book^{MC} fournit une occasion pour les investisseurs qui cherchent à faire des transactions de taille intéressante sans l'intermédiation de stratégies de négociation prédatrices, le tout à un tarif forfaitaire minimal. Le registre NEO Book^{MC} récompense ceux qui publient des ordres considérables en leur donnant la priorité devant des ordres plus petits pour le même prix et dans le même délai. Les ordres actifs au détail sont négociés gratuitement dans ce registre, en interaction avec le volume publié –réduisant ainsi la fragmentation par l'entremise de la valeur moyenne des opérations la plus élevée.

4.1.3 Registre opaque

Le lancement du registre opaque est prévu pour le premier trimestre de 2016, auquel moment le présent document sera mis à jour afin de décrire les fonctions connexes.

4.1.4 Registre d'application

4.2 Heures d'ouverture

4.2.1 Registre transparent

HEURE	SÉANCE
De 9 h 30 à 16 h	Négociation continue – tous les types d'ordres et modificateurs d'ordres sont <u>acceptés</u>

4.2.2 Registre NEO Book^{MC}

HEURE	SÉANCE
De 8 h 00 à 17 h	Négociation continue – tous les types d'ordres et modificateurs d'ordres sont <u>acceptés</u>

4.2.3 Registre d'application

HEURE	SÉANCE
De 8 h 00 à 17 h	Négociation continue – Tous les types d'application intentionnelle acceptés pour tous les titres négociés

4.3 Titres négociés

La Neo Bourse Aequitas négocie tous les titres inscrits à la TSX et la Bourse de croissance TSX² à l'exception des titres libellés en dollar américain (.U)³. Voir ci-dessus pour obtenir des renseignements sur la séance de négociation.

4.4 Classification des ID de négociateur

Un élément clé pour nos solutions de négociation est la différenciation entre les ID de négociateur, soit **NEO Trader^{MC}** et **négociateur sensible à la latence**. Les membres ont la responsabilité d'attester leurs ID de négociateur dans l'une des deux catégories, définies dans les Politiques de négociation et énoncées ici :

« négociateur sensible à la latence » ou « NSL » s'entend des deux définitions suivantes :

- a) le négociateur exclusif d'un membre, négociant pour son propre compte, utilisant des stratégies de négociation colocalisées et automatisées, ou
- b) un client avec accès électronique direct utilisant des stratégies de négociation colocalisées et automatisées et prenant ses propres décisions en matière d'acheminement, sans passer par l'entremise de la technologie d'acheminement d'un membre,

où l'expression « utilisant des stratégies de négociation colocalisées et automatisées » désigne l'utilisation d'un serveur installé dans le même centre de données que celui d'une bourse canadienne ou qu'un système de négociation parallèle de la région du Grand Toronto ou à proximité de ceux-ci.

« NEO Trader^{MC} » s'entend d'un type de compte ou d'un investisseur qui effectue des opérations au moyen d'un type de compte autre que celui d'un NSL (p. ex., type de compte « Client »).

4.4.1 ID NEO Trader^{MC} classés en tant que clients de détail

Les ID de négociateur qui traitent des flux d'ordres provenant de clients de détail seulement peuvent être classés en tant que tels. La seule différence entre un NEO Trader de détail et un NEO Trader régulier est que le premier peut prendre des liquidités sans frais dans le registre NEO Book^{MC}. Tous les autres aspects restent les mêmes.

² Les titres inscrits à La Neo Bourse Aequitas seront négociés suivant le lancement des inscriptions prévu au milieu de 2015

³ Le soutien pour les symboles .U sera ajouté au cours de 2015

4.4.2 ID de négociateur sensible à la latence

Un NSL est un négociateur qui répond à l'un des deux critères ci-dessus. Un exemple de la première catégorie serait un teneur de marché désigné, mais comprenant tous les négociateurs qui négocient pour leur propre compte au moyen de stratégies de négociation colocalisées et automatisées.

Pour la deuxième partie de la définition, qui comprend les clients de l'AED, l'élément clé est la personne qui prend la décision en matière d'acheminement des ordres. Un exemple de ceux qui s'inscrivent dans cette catégorie seraient les clients

de l'AED qui accèdent à des marchés directement (en utilisant seulement les filtres de risque avant les négociations fournis par un courtier) et qui acheminent des ordres aux plateformes de négociation sans compter sur leurs courtiers pour prendre les décisions relatives à l'acheminement des ordres. Tout type de client où le client n'a aucun contrôle sur les marchés sur lesquels ses ordres sont acheminés n'est pas considéré comme étant un NSL.

NSL – FAQ

Nous avons reçu des questions à propos de l'interprétation de notre définition de NSL. La FAQ ci-dessous a été conçue pour aider nos membres.

Q. : Un mécanisme d'acheminement des ordres sur le marché est-il considéré comme la technologie d'acheminement d'un membre?

R. : Oui; l'entité qui exploite le mécanisme d'acheminement des ordres n'a pas d'importance pour la définition. Que ce soit un mécanisme d'acheminement des ordres sur le marché, un mécanisme d'acheminement des ordres d'un fournisseur pas pour le marché ou une technologie propriétaire, c'est le membre qui est responsable de l'acheminement des ordres.

Q. : Si un client de l'AED envoie des ordres dirigés par l'intermédiaire d'un mécanisme d'acheminement des ordres, cela veut-il dire qu'il n'est pas considéré comme un NSL, car il passe en fait par l'entremise d'un mécanisme d'acheminement des ordres, ce qui fait partie des critères?

R. : Non, ce n'est pas la façon dont la définition doit être interprétée. L'intention de la définition est de permettre à tous les clients, y compris ceux qui, normalement, négocient à l'aide d'une stratégie reposant sur la vitesse, d'être traités de la même façon que d'autres utilisateurs de mécanisme d'acheminement des ordres lorsqu'on se fie sur le mécanisme d'acheminement des ordres du membre. L'élément clé est la personne qui prend la décision en matière d'acheminement des ordres. Si un client de l'AED prend la décision à savoir où acheminer son ordre et qu'il utilise simplement le mécanisme d'acheminement des ordres comme un mécanisme pour y arriver, il est toujours considéré comme un NSL. Pour ne pas être considéré comme un NSL, un client ne doit plus prendre la décision à savoir comment acheminer ses ordres et laisser son courtier prendre cette décision.

5 Négociation dans le registre transparent

5.1 Négociation continue

Un ordre négociable entré dans le registre transparent sera exécuté sur les ordres en attente (autres que les ordres assortis de conditions particulières – voir l'article 5.5.3) conformément aux règles d'allocation suivante :

- a) Un ordre en attente à un cours donné sera exécuté avant tous les ordres à des cours inférieurs;
- b) Un ordre en attente visible a priorité sur un ordre en attente non visible du même cours au moment de l'exécution;
- c) si plusieurs ordres en attente existent au même cours, la séquence de priorité est alors la suivante :
 - i) Le cas échéant, un ordre en attente d'un TMD en raison du volume alloué au teneur de marché (voir l'article 10.3),
 - ii) Tout ordre en attente provenant du même membre en tant qu'ordre reçu négociable (priorité en fonction du courtier) :
 - A. Tous les ordres en attente d'un NEO Trader^{MC} provenant de ce membre conformément à la priorité temporelle,
 - B. Tous les autres ordres en attente provenant de ce membre conformément à la priorité temporelle,
 - iii. Tous les ordres en attente d'un NEO Trader^{MC} conformément à la priorité temporelle, puis
 - iv. Tous les autres ordres en attente conformément à la priorité temporelle; et
- d) Un ordre perd sa priorité temporelle si
 - i. son volume visible est augmenté,
 - ii. le cours est modifié,
 - iii. l'attribution de l'ordre est modifié (destinataire/provenance anonyme).

5.1.1 Affichage des cours

Tous les ordres visibles en attente dans le registre transparent à l'exception des lots irréguliers sont affichés dans le fil de données publiques avec l'attribution au courtier (à moins qu'ils ne soient marqués comme anonymes).

5.1.2 Lots irréguliers et unités mixtes

La Neo Bourse Aequitas n'a pas de registres des ordres pour les ordres sur lot irrégulier. Les ordres sur lot irrégulier sont plutôt automatiquement exécutés au moment de l'entrée par le TMD au meilleur cours acheteur national ou meilleur cours vendeur national actuel. Si l'ordre sur lot irrégulier est un ordre à cours limité, il sera inscrit à son cours limite et uniquement négocié à la meilleure demande et meilleure offre nationale lorsqu'il atteint son cours limité.

Un ordre à unité mixte sera fractionné en une tranche de lot régulier et de lot irrégulier au moment de l'entrée. La tranche de lot irrégulier d'un ordre à unité mixte en attente sera uniquement négocié lorsque la tranche de lot régulier est exécuté en entier. L'ordre sur lot irrégulier recevra le même cours que le dernier cours négocié de la tranche de lot régulier.

6 Négociation dans le registre NEO Book

6.1 Négociation continue

Seuls les ordres d'exécuter ou d'annuler et les ordres d'exécuter sinon annuler entrés dans le registre NEO Book^{MC} peuvent interagir avec les ordres en attente dans le registre NEO Book^{MC} pour retirer la liquidité. Tout autre ordre entré dans le registre NEO Book^{MC} qui serait immédiatement négociable au moment de l'entrée sera annulé et retourné à l'utilisateur (à moins qu'il ne soit indiqué comme étant un ordre « protection et modification du cours »). En outre, certains ordres d'exécuter ou d'annuler et ordres d'exécuter sinon annuler sont assujettis à un dos d'âne (voir l'article 6.1.3 ci-dessous).

Un ordre négociable entré dans le registre NEO Book^{MC} sera exécuté sur les ordres en attente conformément aux règles d'allocation suivante :

- a) Un ordre en attente à un cours donné sera exécuté avant tous les ordres à des cours inférieurs;
- b) Un ordre visible a priorité sur un ordre non visible du même cours au moment de l'exécution;
- c) Si plusieurs ordres en attente existent au même cours, la séquence de priorité est alors la suivante :
 - i. Tout ordre en attente d'un TMD à ce cours peut avoir la priorité sous réserve du volume alloué au teneur de marché (voir l'article 10.3),
 - ii. Tout ordre en attente provenant du même membre en tant qu'ordre reçu négociable (priorité en fonction du courtier) sera apparié conformément à la priorité quantité-délai (voir l'article 6.1.2), puis
 - iii. Tout autre ordre en attente conformément à la priorité quantité-délai (voir l'article 6.1.2).

Si les ordres sont désignés comme « Heures normales seulement », ils seront expirés et retournés à l'initiateur à 16 h.

Tous les ordres en attente résiduels dans le registre NEO Book^{MC} seront annulés et retournés à l'initiateur à la fin de la journée de négociation.

6.1.1 Affichage des cours

Le registre NEO Book^{MC} fournit un affichage « marché en fonction du cours » seulement, ce qui signifie que tout ordre en attente dans le registre NEO Book^{MC} dont le cours est dans les limites du MCAVN ou à l'extérieur de ces limites est diffusé dans le fil de données publiques selon le niveau du cours. Le volume pour chaque niveau de cours est :

- a) Pour les ordres à cours médian non fixé dont le cours est à l'extérieur des limites du MCAVN, le volume total de tous les ordres visibles à ce niveau de cours (le volume iceberg n'est pas compris);

- b) Pour les ordres qui sont au MCAVN, le volume total de tous les ordres visibles au MCAVN, plus le volume total de tous les ordres à cours médian fixé négociables.

Les ordres à cours médian fixé qui ne sont pas négociables sont retirés des données publiques sur le marché jusqu'à ce que la conjoncture du marché change et que le volume du cours médian puisse être exécuté.

Les opérations exécutées dans le registre NEO Book^{MC} sont diffusées dans le fil de données publiques avec l'attribution au courtier (à moins que l'ordre ait été entré comme étant anonyme).

NBBO			NBB \$		NBO \$				
			10.01		10.11				

NEO Book TM (Actual)	OID	Type	Iceberg	Bid Vol.	Bid \$	Ask \$	Ask Vol.	Iceberg	Type	OID
	O6	Mid-Point	-	300	10.06	10.06	400	-	Mid-Point	O10
	O8	Mid-Point*	-	500	10.03	10.11	100	500	Limit	O9
	O7	Limit	-	500	10.01	10.11	100	500	Limit	O13
	O1	Limit	1000	200	10.00	10.12	500	-	Limit	O5
	O2	Limit	-	500	9.99	10.14	200	1000	Limit	O11
O3	Limit	1000	200	9.99	10.14	400	-	Limit	O12	

* Mid-point pegged order with a limit price of 10.03

NEO Book TM (Displayed)	Bid Vol.	Bid \$	Ask \$	Ask Vol.
	800	10.01	10.11	600
	200	10.00	10.12	500
	700	9.99	10.14	600

6.1.2 Priorité selon le facteur quantité-délai

La priorité d'appariement selon le facteur quantité-délai est une méthode d'attribution utilisée dans le registre NEO Book^{MC} pour déterminer la séquence de négociation des ordres lorsque plusieurs appariements potentiels ont été repérés à un cours donné. D'abord, si un seul ordre en attente a une taille suffisante pour exécuter entièrement l'ordre reçu, celui-ci sera négocié. Si plus d'un ordre en attente a une taille suffisante pour exécuter entièrement l'ordre reçu (ou si aucun ordre en attente n'a une taille suffisante pour l'exécuter entièrement), la note globale la plus élevée du rang de facteur quantité-délai parmi les ordres en attente déterminera celui qui sera négocié le premier. Le rang quantité-délai est calculé en tant que moyenne pondérée de trois différents rangs d'ordres : la quantité de l'ordre en attente résiduel, la priorité en fonction de l'horodatage et l'heure de la dernière exécution partielle. La pondération utilisée pour le calcul est sujette à changement et sera publiée au moyen d'un avis aux membres.

SIZE-TIME RANKING EXAMPLE WITH EQUAL WEIGHTING

SEQ ID	PRIORITY TIME	TIME OF LAST FILL	REMAINING SIZE	PRIORITY TIME RANK	LAST FILL RANK	SIZE RANK	OVERALL SCORE
2	10:13:01	10:13:01	1200	2	1	2	1:67
1	10:10:28	10:34:28	1100	1	3	3	2:33
3	10:15:37	10:35:37	1600	3	4	1	2:67
4	10:15:37	10:35:37	1600	3	4	1	2:67
5	10:30:50	10:33:20	1000	4	2	4	3:33 ▼

Un ordre perd sa priorité temporelle (priorité en fonction de l'horodatage) si son volume visible est augmenté, si le cours est modifié ou si l'attribution de l'ordre change (destinataire/provenance anonyme).

6.1.3 Dos d'âne

Tous les ordres d'exécuter ou d'annuler et les ordres d'exécuter sinon annuler reçus d'un ID de négociateur classé comme étant un négociateur sensible à la latence seront assujettis à un délai aléatoire de 3 à 9 millisecondes. Le délai survient avant que l'ordre ne soit relâché dans le moteur de la Bourse. Un ordre entré dans le système de la Bourse ne peut être modifié ou annulé tant qu'il est assujetti à un dos d'âne; l'ordre sera entièrement traité avec n'importe quel volume non négociable annulé et retourné à l'initiateur.

Aucun autre type d'ordre ou d'opération d'ordre provenant de quelque participant au marché que ce soit n'est assujetti à un dos d'âne.

7 Impression d'opérations dans le registre d'application

Le registre d'application est disponible pour imprimer les applications à un cours équivalent ou à l'intérieur de la meilleure demande et meilleure offre nationale, sans interférence de la part des ordres en attente dans le registre transparent ou dans le registre NEO Book^{MC}.

Impression des applications :

- a) Un membre peut déclarer des applications exécutées hors bourse, sous réserve de toute disposition réglementaire applicable à l'entrée des applications.
- b) Les applications nationales et intérieures entrées durant la séance de négociation continue doivent être faites à un cours égal à la meilleure demande et meilleure offre nationale ou compris dans cette fourchette.
- c) Les applications de contournement et les applications hors des circuits habituels, comme les applications de base, assorties de conditions particulières et à prix moyen pondéré en fonction du volume, ne sont pas prises en compte dans le dernier cours négocié et ne sont pas utilisées dans le calcul du cours de clôture.

8 Types d'ordre et modificateurs

La Neo Bourse Aequisitas comporte un certain nombre de types d'ordres et de modificateurs qui sont disponibles dans le registre transparent, dans le registre NEO Book^{MC} ainsi que dans le registre d'application.

TYPE D'ORDRE, MODIFICATEUR ET ATTRIBUT	DISPONIBLE DANS LE REGISTRE TRANSPARENT	DISPONIBLE DANS LE REGISTRE NEO BOOK	DISPONIBLE DANS LE REGISTRE D'APPLICATION
Ordre à cours limité	Oui	Oui	Non
Ordre au marché	Oui	Oui	Non
Ordre d'exécuter ou d'annuler	Oui	Oui	Non
Ordre exécuter sinon annuler	Oui	Oui	Non
Ordre valable pour la journée	Oui	Oui	Non
Ordre valable jusqu'à une heure	Oui	Oui	Non
Heures normales seulement	Oui	Oui	Non
Iceberg	Oui	Oui	Non
Unité mixte	Oui	Non	Non
Ordre sur lot irrégulier	Oui	Non	Non
Attribués et anonymes	Oui	Oui	Oui
Ordre à traitement imposé	Oui	Oui	Oui
Passif seulement – modification	Oui	Oui	Non
Passif seulement – annulation	Oui	Oui	Non
Protection et modification du	Oui	Oui	Non
Protection et annulation	Oui	Oui	Non
Prévention de l'autonégociation	Oui	Oui	Non
Cours médian fixé	Non	Oui	Non
Ordre de contournement	Oui	Oui	Non
Ordres de vente à découvert	Oui	Oui	Oui
Application de contournement	Non	Non	Oui
Application nationale	Non	Non	Oui
Application intérieure	Non	Non	Oui
Application de base	Non	Non	Oui
Application conditionnelle	Non	Non	Oui
Application à prix moyen pondéré	Non	Non	Oui

8.1 Ordre au marché

Comme défini dans les RUIM, un ordre au marché est un ordre à exécuter au moment de l'entrée sur un marché pour acheter ou vendre aux meilleurs cours acheteur et vendeur. Les ordres au marché sont disponibles dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.2 Ordre à cours limité

Comme défini dans les RUIM, un ordre à cours limité est un ordre d'acheter ou de vendre un titre à un cours maximum ou minimum indiqué. Toute portion non exécutée d'un ordre à cours limité exécuté est convertie en un nouvel ordre à un cours égal à celui de la dernière exécution de l'ordre ou au dernier cours négocié. Les ordres à cours limité sont disponibles dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3 Ordres de durée – modificateurs

Les types de durée des ordres détermineront combien de temps un ordre demeure actif et exécutable dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3.1 Ordre d'exécuter ou d'annuler

Ordre à cours limité ou ordre au marché qui doit être exécuté en totalité immédiatement, ou annulé. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3.2 Ordre exécuter sinon annuler

Ordre à cours limité ou ordre au marché qui doit être exécuté immédiatement en totalité ou en partie, la portion non exécutée étant annulée. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3.3 Ordre valable pour la journée

Ordre à cours limité qui est valable jusqu'à ce qu'il ait été exécuté en totalité ou annulé et qui expire à la fin de la séance de négociation continue (ou à la fin de la séance de négociation prolongée pour les titres admissibles). Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3.4 Ordre valable jusqu'à une heure donnée

Ordre à cours limité valable jusqu'à ce qu'il ait été exécuté en totalité ou annulé et qui expire à un moment précis. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.3.5 Heures normales seulement

Un ordre qui est valable pour les « heures normales seulement » peut uniquement être entré 9 h 30 et 16 h dans le registre transparent et entre 8 h et 16 h dans le registre NEO Book^{MC}. Tout ordre en attente désigné comme « heures normales seulement » est considéré comme ayant expiré à 16 h par le système. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.4 Autres modificateurs d'ordre

8.4.1 Ordres iceberg

Un ordre iceberg est un ordre à cours limité précisant une taille totale et une taille déclarée. Une fois que la portion de l'ordre portant sur la taille déclarée est entièrement exécutée, un autre ordre sera affiché avec une priorité correspondant à l'heure de la divulgation, et la taille non déclarée, ou réserve, sera réduite en conséquence. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.4.2 Unité mixte

Ordre au marché ou à cours limité comportant au moins un lot régulier et un lot irrégulier. Disponible dans le registre transparent seulement.

8.4.3 Lot irrégulier

Ordre au marché ou à cours limité comportant moins d'un lot régulier. Disponible dans le registre transparent seulement.

8.5 Modificateurs d'ordres fonctionnels

8.5.1 Attribués et anonymes

Un ordre à cours limité inscrit dans le système de la Bourse est, par défaut, attribué, à moins qu'il ne soit marqué comme anonyme par l'utilisateur. Les ordres anonymes ne profitent pas de la priorité en fonction du courtier. Les ordres assortis de conditions de règlement particulières doivent être attribués. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.5.2 Ordre à traitement imposé

Un ordre à cours limité ou un ordre au marché selon la définition qui en est donnée dans la Norme canadienne 23-101 *sur les règles de négociation*. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.5.3 Passif seulement – modification du cours

Un ordre à cours limité dont le cours est ajusté d'un échelon de cotation par rapport au cours opposé du MCAVN (meilleure offre nationale moins 1 pour les ordres d'acheter et meilleure demande nationale plus 1 pour les ordres de vendre) au moment d'une modification du cours si une partie quelconque de l'ordre est négociable au moment de l'entrée. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.5.4 Passif seulement – annulation

Ordre à cours limité annulé au moment de la saisie si une partie quelconque de l'ordre est immédiatement négociable. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}. *Il s'agit là de la directive de traitement des ordres par défaut si un ordre passif négociable est entrés le registre NEO Book^{MC}.*

8.5.5 Protection et modification du cours

Ordre au marché ou à cours limité qui est exécuté, dans la mesure du possible, au MCAVN avant d'ajuster le cours de toute portion non exécutée qui se négocierait à un cours moins avantageux que le cours alors disponible sur un autre marché, ou qui figerait ou croiserait involontairement le marché. Le cours des ordres est ajusté d'un échelon de cotation par rapport au cours opposé du MCAVN (meilleure offre nationale moins 1 pour les ordres d'acheter et meilleure demande nationale plus 1 pour les ordres de vendre). Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}. *Remarque : dans le registre NEO Book^{MC}, les ordres en attente ne sont pas admissibles pour un appariement entre eux; par conséquent, le cours de ces ordres passifs négociables sera uniquement ajusté.*

8.5.6 Protection et annulation

Ordre au marché ou à cours limité qui est exécuté, dans la mesure du possible, au MCAVN avant d'annuler toute portion non exécutée qui se négocierait à un cours moins avantageux que le cours alors disponible sur un autre marché, ou qui figerait ou croiserait involontairement le marché. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}. *Remarque : dans le registre NEO Book^{MC}, les ordres en attente ne sont pas admissibles pour un appariement entre eux; par conséquent, ces ordres passifs négociables seront uniquement annulés.*

8.5.7 Prévention de l'autonégociation

Ordre à cours limité qui détermine l'admissibilité à négocier avec d'autres ordres provenant du même membre avec le même code d'autonégociation que celui fixé par l'utilisateur. L'utilisateur peut avoir recours à la prévention de l'autonégociation pour atteindre les résultats suivants pour de telles opérations :

Négociation sans impression – lorsqu'un ordre entrant est exécuté sur l'intérêt en attente du cours opposé marqué d'une désignation STP émanant du même code d'autonégociation, l'opération a lieu, mais elle n'est pas diffusée sur le fil public de négociation et ne met pas à jour le dernier cours négocié, le volume ou la valeur quotidiens ou d'autres statistiques de négociation. L'opération est quand même acheminée à la chambre de compensation pour règlement afin de faciliter le rapprochement.

La prévention de l'autonégociation s'applique aux applications non intentionnelles dans le cadre de la séance de négociation continue seulement.

La désignation s'applique aux ordres sur lot régulier et à la portion des ordres à unité mixte portant sur des lots réguliers. Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.5.8 Cours médian fixé

Un ordre au marché ou à cours limité qui peut uniquement être exécuté au point médian du MCAVN. Le cours d'exécution est automatiquement rajusté en réponse aux modifications au MCAVN. Un ordre à cours médian fixé est un ordre dans le registre NEO Book^{MC} pour lequel le volume est affiché au MCAVN.

Dans le registre NEO Book^{MC}, seul le volume des ordres à cours médian fixé négociables sera affiché. Si un ordre à cours médian fixé n'est pas négociable en raison de son cours limite qui est supérieur (inférieur) au cours limite pour un ordre d'achat (de vente), le volume ne sera pas affiché tant que la conjoncture du marché n'aura pas changé ou que le cours limite n'aura pas été modifié. Disponible dans le registre NEO Book^{MC}.

8.5.9 Ordre de contournement.

Un ordre d'exécuter ou d'annuler ou d'exécuter sinon annuler au marché ou à cours limité qui, lorsque désigné comme étant de contournement, sera uniquement exécuté avec une quantité visible, ignorant tout volume caché, y compris la portion non visible des ordres iceberg, à un cours donné. *Remarque : le volume des ordres à cours médian fixé négociables dans le registre NEO Book^{MC} sera exécuté sur les ordres de contournement reçus tandis que le volume est affiché au MCAVN.* Disponible dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC}.

8.5.10 Vente à découvert

Un ordre de vente au marché ou à cours limité pour lequel le membre a indiqué que la quantité de l'ordre devra être vendue entièrement ou partiellement à découvert.

8.6 Types d'applications

8.6.1 Application de contournement

Application intentionnelle saisie à un cours convenu pendant la séance de négociation continue, indiquant qu'au moment de la soumission tous les ordres au meilleur cours visibles ont été exécutés (au moyen de la soumission d'une application de contournement), permettant l'impression sans interférence de la part d'aucun ordre dans le registre transparent et dans le registre NEO Book^{MC}.

8.6.2 Application nationale

Application intentionnelle saisie à un cours convenu pendant la séance de négociation continue et qui est au moment de sa saisie égal au MCAVN ou compris dans cette fourchette.

8.6.3 Application intérieure

Une application intentionnelle entre deux comptes gérés par le même gestionnaire de portefeuille, qui au moment de la saisie était égal au MCAVN ou compris dans cette fourchette.

8.6.4 Application de base

Une application intentionnelle en vertu de laquelle un panier de titres est traité en fonction de l'exécution des dérivés négociés en bourse connexes.

8.6.5 Application conditionnelle

Une application intentionnelle résultant d'un ordre jumelé passé par le membre au nom d'un client qui était conditionnel à l'exécution d'un autre ordre passé par le même client pour un volume compensateur d'un titre connexe.

8.6.6 Application à prix moyen pondéré en fonction du volume

Une application intentionnelle exécutée à prix moyen pondéré en fonction du volume d'un titre.

9 Mécanisme intelligent d'acheminement des ordres

9.1 Aperçu

Le mécanisme intelligent d'acheminement des ordres (MIAO) d'Aequitas offre l'avantage d'une multitude de stratégies d'acheminement et une technique de normalisation de latence uniques. Cette approche a pour but de protéger les ordres négociables des tactiques prédatrices misant sur la vitesse et un accès asymétrique aux renseignements utilisés par certaines des firmes de négociateurs à haute fréquence actives au Canada actuellement.

Selon le forfait de MIAO choisi, une sélection de tableaux d'acheminement prédéfinis faisant passer certains marchés en priorité pour les ordres actifs et passifs est disponible, ainsi que l'option pour une personnalisation complète.

Le MIAO d'Aequitas peut être intégré à tout système de gestion des ordres et agira comme prolongement ou remplacement d'une solution de MIAO actuelle.

9.2 Éparpillement rapide

La *stratégie d'éparpillement rapide* effectuera un éparpillement dans tous les marchés et les niveaux de cours au même moment (jusqu'à concurrence du cours limité de l'ordre).

9.3 Cycle par cours et d'éparpillement

La *stratégie de cycle par cours et d'éparpillement* parcourra chaque niveau de cours à la fois (jusqu'à concurrence du cours limité de l'ordre) et procédera à l'éparpillement.

9.4 Normalisation du temps d'attente

Le MIAO d'Aequitas normalise la vitesse à laquelle les ordres sont inscrits à chaque plateforme de négociation transparente au Canada, de façon qu'ils y arrivent tous en même temps. En synchronisant l'impact des ordres négociables dans les multiples marchés visés, un environnement de négociation plus équitable est créé.

9.5 Ordres dirigés

Les ordres dirigés permettent au client d'envoyer un ordre directement par l'entremise d'un marché précisé sans avoir recours à l'une des stratégies d'acheminement du MIAO.

9.6 Service de jitney automatisé

Le MIAO d'Aequitas offre la possibilité aux courtiers de tirer parti de toutes les caractéristiques du MIAO sans engager de coûts relatifs au fait de devenir un membre ou un adhérent sur tous les marchés. En acheminant les opérations à un fournisseur de jitney pour les marchés où le courtier n'est pas un membre ou un adhérent, ils peuvent toujours fournir aux clients les meilleures capacités d'exécution et respecter leurs exigences prévues par la loi et la réglementation.

10 Programme de teneur de marché désigné (TMD)

10.1 Aperçu

La liquidité contribue de façon essentielle à la confiance de l'investisseur et à la réussite de l'émetteur. Le Programme de TMD de la NEO Bourse Aequitas établit un équilibre entre les obligations et les avantages d'atteindre des résultats significatifs. Un TMD mise sur son expérience, la technologie et l'innovation pour fournir des liquidités à tous les titres négociés sur la Neo Bourse Aequitas, c.-à-d. nos titres inscrits ainsi que les titres inscrits à la TSX et la Bourse de croissance TSX. Tous les TMD doivent être membres de l'OCRCVM et négociier pour leur propre compte dans le but de favoriser le maintien d'un marché équitable et ordonné, et d'assurer une continuité des cours et une liquidité raisonnables des titres qui leur sont attribués tant dans le registre transparent que dans le registre NEO Book^{MC}. Par souci de transparence, les participants seront supervisés avec des mesures de rendement disponibles pour assurer l'efficacité maximale du programme.

10.2 Obligations des TMD

Les obligations des TMD comprennent celle de maintenir des cotations bilatérales continues assorties d'exigences relatives à la quantité et à l'écart selon une attribution proportionnelle de titres liquides et de titres non liquides. Cela garantit une économie viable pour les teneurs de marché ainsi qu'un filet de sécurité viable en matière de liquidité aux titres qui en ont le plus besoin

Dans le cas des titres inscrits à la Neo Bourse Aequitas, le TMD a aussi la responsabilité de faciliter l'ouverture, de retarder l'ouverture et de reprendre les négociations à la suite d'une suspension des négociations pour les titres qui lui sont attribués.

Les TMD doivent également faciliter l'exécution automatique de tous les ordres sur lot irrégulier pour les titres qui leur sont attribués. Pour s'assurer de l'exécution automatique des lots irréguliers dans la plupart, sinon tous les titres négociés à la NEO Bourse Aequitas, pour tout titre non attribué nous avons introduit une quatrième catégorie pour laquelle il n'y a aucune obligation en matière de cotation ni aucun avantage, uniquement des obligations à l'égard des lots irréguliers. À la discrétion du TMD à qui il a été attribué (ou de tout autre TDM disposé à assumer l'obligation en matière de cotation), une catégorie de titre 4 peut ultérieurement être reclassée en tant que titre de catégorie 3 et les obligations normales en matière de cotation seraient alors applicables.

Titres inscrits à la TSX et à la Bourse de croissance TSX

	Obligations <i>(par registre et par titre)</i>	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Cotation	Cotation à deux volets, X % du temps entre 9 h 30 et 16 h	95 %	95 %	95 %
Quantité et écart de pourcentage	Nombre de lots réguliers dans une fourchette de X % du dernier cours vendeur, 1 lot minimum de chaque côté	5 lots réguliers, 3 %	3 lots réguliers, 5 %	2 lots réguliers, 7 %
Présence	X % du temps au MCAN ou MCVN	10 %	20 %	30 %
Écart de cours	X % avec une limite définie de Y % du MCAVN	3 %, 5 %	5 %, 7,5 %	7 %, 9 %

Voir l'article 11.5 pour les définitions des catégories.

10.3 Avantages des TMD

Pour compenser leurs obligations, les TMD bénéficient de l'avantage unique du volume alloué aux teneurs de marché (VATM) pour les titres qui leur sont attribués. La VATM permet au TMD de participer dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC} (indépendamment), jusqu'à 15 % du volume négocié quotidiennement dans ce registre. Les ordres des TMD se verront attribuer la priorité d'appariement jusqu'à ce qu'ils atteignent l'allocation maximale de 15 %, auquel moment leurs ordres reprendront le séquençement de priorité normal. La priorité ne s'applique qu'à la portion visible de leur ordre. Tout volume non visible sera négocié selon les priorités d'appariement normales. L'allocation de la VATM est exécutée sans fragmentation de l'ordre, ce qui signifie que la totalité de leur ordre visible glissera vers le haut de la file d'attente et sera négociée avec le prochain ordre reçu s'ils n'ont pas dépassé leur allocation de 15 %.

11 Autres fonctions

11.1 Coupe-circuits

La Neo Bourse Aequitas a mis en œuvre deux types de coupe-circuits pour minimiser le risque d'opérations erronées : la fourchette des cours statiques ainsi que la fourchette des cours dynamiques. Les deux sont applicables dans le registre transparent et le registre NEO Book^{MC} pendant l'appel d'ouverture ainsi que tout au long de la séance de négociation continue. Dans le cas où un coupe-circuits serait déclenché, le titre passera automatiquement à un état d'arrêt des appariements.

La fourchette des cours statiques repose sur une déviation par rapport à un cours de référence, lequel sera fixé chaque jour au cours d'ouverture pour le titre, ou si aucune ouverture n'a eu lieu, au cours de clôture de la veille.

La fourchette des cours dynamiques repose quant à elle sur une déviation par rapport au dernier cours vendeur.

<0,10 \$	400 %	300 %
<0,25 \$	200 %	150 %
<0,50 \$	100 %	75 %
<1,00 \$	75 %	50 %
<5,00 \$	50 %	40 %
<10,00 \$	30 %	25 %
<20,00 \$	20 %	15 %
<40,00 \$	15 %	10 %
<80,00 \$	15 %	7,5 %
>=80,00 \$	7 %	5 %

11.2 Annulation en cas de déconnexion

Un membre peut demander à La Neo Bourse Aequitas d'annuler tous les ordres advenant qu'une déconnexion de la session FIX par l'entremise de laquelle ces ordres ont été entrés survienne. La fonction peut être configurée sur chaque session FIX indépendamment.

11.3 Unités de négociation standard

L'unité de négociation standard pour un symbole donné est définie dans les RUIM selon le tableau ci-dessous.

Cours	Lot régulier
> 1,00 \$	100 actions
Entre 0,10 \$ et < 1,00 \$	500 actions
< 0,10 \$	1 000 actions

11.4 Echelons de cours de négociation standard

Fourchette de cours	Taille de l'unité de mesure de la valeur
< 0,50 \$	0,005
> 0,50 \$	0,010

11.5 Catégorie de titres

Tous les titres négociés à La Neo Bourse Aequitas appartiennent à une catégorie précise. La catégorie est utilisée pour déterminer les obligations des TMD à l'égard d'un titre (voir l'article 10.2). La catégorie est déterminée par la médiane de la valeur négociée quotidienne pour chaque titre. La médiane de la valeur négociée quotidienne est calculée en fonction de l'activité boursière mensuelle sur tous les marchés canadiens et les catégories de titre sont révisées une fois par trimestre.

CATÉGORIE	Volume quotidien maximal
1	> 10 000 000 \$
2	1 000 000 \$ à 10 000 000 \$
3	< 1 000 000 \$

Tout titre qui négocié moins de 100 fois par jour est automatiquement classé dans la catégorie 3, sans égard à la médiane de la valeur négociée quotidienne.